

1 poste de Régisseur général H/F

à temps complet au 02/11/2026

Ouvert aux contractuels

Cadre d'emploi : Technicien territorial

Rattaché au pôle culture sous la Direction des Affaires culturelles, il ou elle gère la coordination technique et logistique de la programmation, les animations et autres propositions artistiques du service culturel.

Il ou elle veille au bon fonctionnement du Centre culturel.

Missions et activités :

Régie générale :

Coordination de l'accueil de spectacles, expositions, conférences, rencontres, résidences mission et de création, restitutions de travaux amateurs, séances de cinéma

1/ Conduite des études préalables à l'accueil d'un spectacle et d'une exposition :

- se rapprocher des techniciens des spectacles programmés et de la médiatrice culturelle pour prendre connaissance de tous les éléments techniques nécessaires (FT, plan d'implantation, diffusion sonore, feux) et réunir les matériels nécessaires
- analyser les demandes et besoins des organisateurs et des artistes
- conduire une étude technique de faisabilité vis-à-vis des contraintes, les fonctionnalités et les conditions des équipements
- concevoir, créer et organiser des installations techniques et artistiques
- évaluer et proposer des solutions comparées optimisant les moyens humains, économiques, matériels
- prendre contact avec les services de la ville concernés et les prestataires extérieurs si nécessaire, faire des demandes de devis, négocier
- planifier et coordonner les moyens humains et matériels nécessaires à l'organisation technique et artistique (transport, montage, mise en œuvre, démontage de matériels)
- organiser l'accueil des spectacles : déplacements artistes, heures d'arrivée, réservations hôtels... en lien avec l'assistante de direction

2/ Régie de spectacles et des expositions :

- Mise en place du matériel nécessaire (plateau, son, lumières)
- Accueil des régisseurs des artistes et des prestataires extérieurs (location, intermittents du spectacle)
- Installation du matériel pour les séances de cinéma

Gestionnaire du centre culturel

1/ Entretien du bâtiment et le matériel du Centre culturel

Vérifier les installations du centre et leur

- conformité, réaliser des visites de contrôle et signaler toute panne ou anomalie au service concerné
- Gestion du parc de matériel, gestion des stocks
- Coordonner les interventions des techniciens et contrôler l'application des règles de sécurité

2/ Sécurité du public

- Emettre un avis technique à la demande des autorités ou des commissions de sécurité
- Appliquer et faire appliquer les consignes de mise en sécurité
- Savoir expliquer au public les règles de sécurité
- Former l'équipe à la sécurité du public
- Veille juridique sur les questions de sécurité sanitaire

Diffusion des moyens de communication

- Installation de l'affichage sur les façades du centre culturel
- Participation à la diffusion des documents de communication

Durée annualisée : cycle 37 heures hebdomadaire

Travail soir et week-end, travail en hauteur, manutention, forte amplitude horaire, organisation des récupérations selon les besoins du service

Profil :

Savoirs

Connaissance requise en régie générale avec une bonne gestion de documents (fiches techniques, conduites...) et une connaissance générale des matériels et caractéristiques techniques du spectacle (son, lumière, électricité, audiovisuel, etc.) et connaissance des caractéristiques techniques de fonctionnement des matériels spécialisés

Spécialisation en son ou en lumière

Savoirs faire

SSIAP 1

Habilitation électrique

Travail en hauteur : Caces nacelle, habilitation échafaudage

Responsable sécurité dans le cadre de la licence d'entrepreneur du spectacle

Savoirs être

Capacité d'adaptation, esprit d'équipe, sens de la communication

Grand sens de l'organisation et de l'exécution, rigueur, grande autonomie

Envoyer CV et lettre de motivation

Monsieur le Maire, Olivier CONTE

BP 357

37703 SAINT PIERRE DES CORPS

ou à rh@mairiespd.fr